

## • Les droits du patient ou rgpd

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).a pour but de renforcer la sécurité de vos données personnelles et le respect de votre vie privée.

Ce règlement se focalise essentiellement sur les droits qui sont les vôtres de garder le contrôle sur vos données.

### Quels sont vos droits ?

En tant que patient, les données personnelles et médicales restent votre propriété. Vous avez donc des droits sur ces données :

#### 1. LE DROIT D'ACCÈS

A tout moment, vous avez le droit d'obtenir la confirmation que les données vous concernant sont ou ne sont pas traitées, ainsi que, si elles le sont, l'accès aux dites données et aux informations relatives aux caractéristiques du traitement.

#### 2. LE DROIT À LA RECTIFICATION

A tout moment, vous avez le droit de demander la rectification d'informations inexactes vous concernant et que les données incomplètes soient complétées.

#### 3. LE DROIT À L'OUBLI

Vous avez le droit de demander l'effacement des données que vous nous avez confiées, pour autant que ces données ne soient plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles nous ont été confiées.

*Il est à savoir que la loi oblige tout prestataire de soins à conserver les dossiers médicaux de ses patients pour une durée de 30 ans. Le droit à l'oubli sera donc pris en compte une fois ce délai expiré.*

#### 4. LE DROIT À LA LIMITATION.

La limitation du traitement de vos données personnelles permet en principe de garder les données personnelles tout en limitant l'usage que l'on peut faire de ces données. Lorsqu'une limitation de traitement est demandée, nous ne pourrons plus que stocker les données. Aucune autre opération ne pourra, en principe, avoir lieu sur ces données personnelles. Ce droit vous permet de suspendre le traitement de vos données en cas de litige notamment.

#### 5. LE DROIT À LA PORTABILITÉ

A tout moment, vous avez le droit d'obtenir les données que vous nous avez confiées. Celles-ci vous seront transmises dans un format clair et couramment utilisé.

Vous avez également le droit de demander le transfert de vos données à un autre prestataire de soins. Ce transfert se fera dès lors de manière sécurisée.

### ET au sein de la Clinique Dentaire du Douaire ?

Les données personnelles et médicales que vous nous confiez sont strictement utilisées dans le cadre de vos soins dentaires.

**Les logiciels que nous utilisons sont des logiciels hautement sécurisés et répondent aux dispositions exigées par le RGPD.**

Pour plus d'informations sur le RGPD et sur les droits des patients, vous pouvez consulter le site [www.privacycommission.be](http://www.privacycommission.be)

- 
-